

E-santé : Les enjeux de la médecine de demain

Matin : La télémédecine (9h / 12h30)

Introduction

- La télémédecine dans la législation française et à l'étranger

Mise en place des outils de télémédecine

- Organisation et répartition de la télémédecine au niveau régional (GHT)
- Organisation et répartition de la télémédecine au niveau des ARS
- Organisation et répartition de la télémédecine au niveau individuel (télémédecine dans les territoires - maisons de santé)
- Illustration : la mise en place de la télémédecine en EHPAD
- Illustration : une mise en place de la télémédecine au Congo

Problèmes juridiques de la télémédecine

- Responsabilité et télémédecine : Les médecins face à l'erreur de diagnostic à distance
- Télémédecine et déontologie
- Télémédecine et protection des données

Après-midi : Les nouvelles technologies au cœur de la e-santé (14h / 17h)

Objets connectés en santé et traitement des données à caractère personnel

- Protection des données de santé
- Secret partagé

Intelligence artificielle, algorithmes et responsabilité juridique

- Quelle réglementation pour quelle responsabilité ?

Applications mobiles en santé et outil(s) de régulation

- Régulation et contrôle (labélisation et contrôle qualité des applications)

Conclusion : La place de la E-santé dans le système de soins de demain

- Les enjeux économiques et de santé publique :
Réduction des dépenses - Remboursement de certains dispositifs de santé connecté ? - Diminuer les RDV médicaux dans le suivi des maladies chroniques ? - Le prix des objets ou outils d'aide au diagnostique (IA)
- Nouveaux enjeux éthiques :
Confiance du patient à l'égard des dispositifs de e-santé - Le patient va-t-il remplacer le médecin par les dispositifs de e-santé ? - Place des dispositifs de e-santé dans la prise en charge de la santé du patient



Mairie
de
Bordeaux

Place
Pey-Berland

Hotel
de Ville



BU

Bibliothèque
pluridisciplinaire

Hotel
de Ville



ENM

Pôle
Juridique et Judiciaire